



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Trente-huitième session

Hambourg, Allemagne

5 – 9 décembre 2016

### AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS

#### **Méthodes d'analyse dans la Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons (CODEX STAN 72-1981)**

(Préparé par les États-Unis d'Amérique)

### INTRODUCTION

1. La Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons (CODEX STAN 72-1981) a été révisée en 2007. Lors de la 30<sup>e</sup> session du CCNFSDU (2008), le groupe de travail électronique (GT électronique) sur les méthodes d'analyse pour les préparations destinées aux nourrissons a recommandé que le Comité revoie périodiquement les méthodes figurant dans la liste des préparations destinées aux nourrissons des *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CODEX STAN 234-1999) pour les maintenir à jour (ALINORM 09/03/26). En 2009 et en 2016, le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) a validé le statut de plusieurs méthodes d'analyse des éléments nutritifs dans la norme CODEX STAN 72-1981, sur la base des meilleures méthodes disponibles dans les matrices à l'époque (ALINORM 09/32/23, paragraphes 45-71 ; REP16/MAS, paragraphes 30-39 et 44, annexe II). Ces méthodes ont été adoptées par la Commission du Codex Alimentarius en 2009 et en 2016, y compris diverses méthodes de type I, II, III et/ou IV, et sont incluses dans les *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CODEX STAN 234-1999).

### GÉNÉRALITÉS

2. À ce jour, certaines méthodes référencées dans les normes CODEX STAN 72-1981 et CODEX STAN 234-1999 sont obsolètes et/ou ne sont pas validées pour les préparations destinées aux nourrissons. En outre, pour certains éléments nutritifs obligatoires et de nombreux ingrédients facultatifs, il n'existe pas de méthodes de référence officielles du Codex.

3. Lors de sa 37<sup>e</sup> session, le CCMAS a validé les méthodes pour la vitamine A, les nucléotides totaux, l'acide pantothénique et l'iode en tant que type II et une méthode pour le chrome, le sélénium et le molybdène en tant que type III (REP16/CAC, paragraphes 46-47). Toutes ces méthodes ont été adoptées par la Commission du Codex Alimentarius (CAC) à sa 39<sup>e</sup> session. Le CCMAS a également validé les méthodes pour la vitamine B12 et les acides gras en tant que type II, tout en demandant au CCNFSDU de préciser si les méthodes de type II existantes pour ces éléments nutritifs devaient être requalifiées en type III (REP16/MAS, paragraphes 33 et 38). Le CCMAS a également demandé au CCNFSDU de confirmer si le champ d'application et les formes à mesurer par les méthodes pour la vitamine E et le myo-inositol (REP16/MAS, paragraphes 37 et 35) sont les mêmes que dans la norme CODEX STAN 72-1981.

4. Une méthode d'analyse pour la vitamine C dans les préparations pour nourrissons est désormais validée par une collaboration d'experts internationaux (via le Stakeholder Panel on Infant Formula and Adult Nutritional (SPIFAN) piloté par AOAC International). AOAC International a adopté et publié cette méthode dans son Journal of AOAC International. Cette méthode acceptée au niveau international est en cours d'adoption par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sous forme de norme ISO.

### PROPOSITION ET JUSTIFICATION

5. Le Comité est invité à considérer la soumission de la méthode pour la vitamine C au CCMAS en vue de son examen technique, de sa saisie, de sa validation et de son incorporation dans les *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CODEX STAN 234-1999), dans la Partie A, section « Aliments diététiques ou de régime », avec la mention « Préparations destinées aux nourrissons ». Cette méthode reflète la méthode scientifique la plus récente pour l'analyse de la vitamine C dans les préparations pour nourrissons et elle a été validée dans les préparations destinées aux nourrissons.

6. Le Comité est invité à envisager de recommander au CCMAS que la méthode pour la vitamine C figurant dans les *Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées* (CODEX STAN 234-1999) qui peut être remplacée par la méthode officielle de l'AOAC dans le tableau 1 (ci-après) et qui n'est pas validée pour les préparations destinées aux nourrissons soit supprimée ou reclassée.

7. Le tableau 1 présente la méthode officielle de l'AOAC pour l'analyse de la vitamine C dans les préparations destinées aux nourrissons. Cette méthode est également en cours d'élaboration sous forme de norme ISO.

**TABLEAU 1.** Méthode officielle de l'AOAC validée dans les préparations pour nourrissons

<b>Produit</b>	<b>Apport</b>	<b>Méthode</b>	<b>Principe</b>	<b>Type proposé</b>
Préparations pour nourrissons	Vitamine C	AOAC 2012.22   ISO/DIS 20635	Chromatographie en phase liquide ultra haute performance (UPLC)	Type II

Campos-Gimenez et al. Vitamin C in Infant Formula and Adult/Pediatric Nutritional Formula by Ultra-Performance Liquid Chromatography with Ultraviolet Detection: First Action 2012.22. J AOAC International Vol. 96, No. 5, 2013.